

ATELIERS DE PRÉVENTION

2023



SOA INCLUS DANS
VOS COTISATIONS

A circular logo with the text 'SOA INCLUS DANS VOS COTISATIONS' in orange. In the center is a stylized orange hand giving a thumbs-up gesture.

APREVYA

LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Chers adhérents,

Déjà la cinquième année que nous vous proposons ces ateliers de prévention, dont les formats et les contenus font leurs succès.

Nous vous reproposeons pour cette année 2023, un format d'offre de service (inclus dans votre cotisation), tournée vers l'expression et l'anticipation de vos besoins, en lien avec la loi santé du 2 août 2021 et vos obligations.

La fusion des services de santé au travail de l'Aude (SIST 11) et de l'Ariège (ASTA 09) devenus APREVYA Santé Travail permet de proposer maintenant ces ateliers à plus de 8 500 établissements et entreprises représentant 75 000 salariés sur tout notre beau territoire.

Chez APREVYA, l'ensemble des collaborateurs continue à s'engager afin d'améliorer la santé et la sécurité des salariés des adhérents, afin de préserver leur « capital santé », en réduisant les risques professionnels, et par effets induits, les accidents du travail et les maladies professionnelles, qui coutent cher à nos entreprises.

Notre stratégie repose toujours sur un levier fort : la PRÉVENTION, car l'étape soin et réparation est déjà l'étape de trop. Nos missions et nos engagements vont dans le sens de la santé globale au service des employeurs et de leurs salariés.

APREVYA a choisi de confirmer et d'innover dans son offre de service à ses adhérents, employeurs et salariés, avec 16 ateliers de prévention ayant pour objectifs de sensibiliser les acteurs aux risques professionnels et de les conseiller dans leur quotidien à leur poste de travail. Venez nous rencontrer et osez échanger avec votre équipe pluridisciplinaire.

Avec ces sensibilisations aux formats pensés pour tous les employeurs et tous les salariés, qui mobilisent la compétence de l'ensemble de nos équipes de professionnels, nous partageons avec vous notre vision de la santé au travail et de notre ambition pour demain, pour chacun de nos adhérents.

Ensemble, chers adhérents, cultivons la prévention



Olivier ASSIE
Président

1) VOUS INSCRIRE :

Il vous suffit de :

→ Nous adresser un courriel à ateliers@aprevya.fr avec la référence de l'atelier, la date que vous avez choisie, votre numéro d'adhérent et le nom, prénom des salariés ou dirigeants concernés.

Ou

→ Nous contacter par téléphone au 04 68 11 93 24, votre interlocutrice est : Mme MASSE Stéphanie,

Ou

→ Vous inscrire en ligne à partir de votre plateforme UEGAR (pour les ateliers mis en ligne)

2) CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

→ Pour les demandes réalisées par courriel vous recevrez une confirmation d'inscription

3) CONVOCATION :

→ 1 à 2 semaines avant l'atelier, une convocation est adressée à l'employeur.

4) ATTESTATION :

→ A l'issue de l'atelier, l'employeur reçoit une attestation qu'il peut insérer dans son plan de prévention.

LIEU DES ATELIERS DE PRÉVENTION :

À **CARCASSONNE**, dans nos locaux au 27 boulevard Marcou.

À **LIMOUX**, dans nos locaux au 4 rue Saint Paul.

À **CASTELNAUDARY**, dans les locaux de la CCI, 287 av. Jean Fourastié.

À **VERNIOLLE**, dans nos locaux au 248 rue Louis Pasteur Parc Technologique Delta Sud.

DANS VOS LOCAUX, si vous pouvez nous accueillir en fixant une date ensemble avec un minimum de 4 personnes.

N°	ATELIERS DE SENSIBILISATION :
01	Initier et piloter la prévention des risques professionnels TPE-PME, comment s'y prendre ?
02	Prévention des TMS.
03	Jamais sans mes équipements de protection individuelle (E.P.I.)
04	A/ Élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques - Initiation B/ Élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques - Accompagnement à la rédaction
05	Ne vous laissez pas envahir par le bruit.
06	Risque chimique : un risque invisible et sous estimé.
07	Travail sur écran : un vrai risque. (Fatigue visuelle et Troubles Musculosquelettiques)
08	Risque biologique : méconnu, sous-évalué. Repérez-le !
09	Prévenir les risques psychosociaux (R.P.S.) et développer la qualité de vie au travail (Q.V.T.)
10	Risque Routier : 1 ^{ère} cause d'accident mortel au travail. Un risque professionnel qui ne se néglige pas.
11	Conduite à tenir face à une situation d'accident : de la prévention aux gestes de premiers secours.
12	Hygiène de vie pour une entreprise en bonne santé.
13	Troubles liés à la consommation de substances psycho-actives (S.P.A.) au travail.
14	Maintenir le salarié en activité ! Prévention de la désinsertion professionnelle.
15	Tabac
16	Échauffements et étirements au poste de travail.

	ESCAPE GAMES :
1	TMS
2	Bruit
3	Chimique
4	Routier

1 Initier et piloter la prévention des risques professionnels TPE-PME, comment s'y prendre ?

ATELIER PRÉVENTION

N°1

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes employeur ?
Vous faites partie de l'équipe d'encadrement ?
Vous êtes membre du Comité Social et Economique ?

Vous souhaitez évaluer vos risques professionnels afin de répondre à vos obligations réglementaires et mettre en place une démarche de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés et améliorer les conditions de travail.

Vous souhaitez poursuivre votre démarche de prévention des risques professionnels et trouver des pistes d'amélioration.

Pour cela, il est conseillé d'adopter une démarche de prévention avec des méthodes et des outils en s'appuyant sur les principes suivants : respect du salarié, transparence et dialogue social et sur les bonnes pratiques de prévention.

PROGRAMME DE L'ATELIER

Les principes généraux de la prévention (danger, risque, AT, MP) et ses enjeux.

Les acteurs de la prévention.

Comment maîtriser les obligations en matière de prévention des risques professionnels.

Comment construire sa démarche d'évaluation des risques professionnels, focus sur les TMS et les RPS.

Le Document Unique : du COPIL à la grille d'évaluation.

CONTEXTE

Malgré la mise en place de l'obligation de prévention dans les entreprises, le nombre de sinistres avec arrêt est encore trop présent.

L'employeur est responsable devant la loi de la santé et de la sécurité de ses salariés.

Au delà des obligations réglementaires de l'employeur, il est nécessaire d'évaluer dans son entreprise les risques professionnels qui ont un coût humain et économique élevé.

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Jeudi 26 Janvier	Mardi 6 Juin AM	Jeudi 5 Octobre	Mardi 26 Septembre
INFOS PRATIQUES	→ Durée de 3 heures → 4 à 10 participants → Format inter-entreprise			
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs et encadrement → Ressources Humaines → Elus du CSE.			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	→ Ergonome → Ingénieur H.S.E.			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

2

Prévention des TMS

ATELIER PRÉVENTION

N°2



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous avez identifié de l'absentéisme lié à ces plaintes ?
Votre activité nécessite de la manutention manuelle de charges, des postures contraignantes, des tâches dont le rythme est imposé, des tâches qui présentent des difficultés liées aux équipements de travail, aux déplacements, etc. ?

Vous souhaitez identifier des pistes d'amélioration dans vos pratiques ?

Tous les secteurs sont concernés, le risque TMS n'est pas pour autant une fatalité. Vous avez les moyens d'agir dans votre entreprise.

PROGRAMME DE L'ATELIER

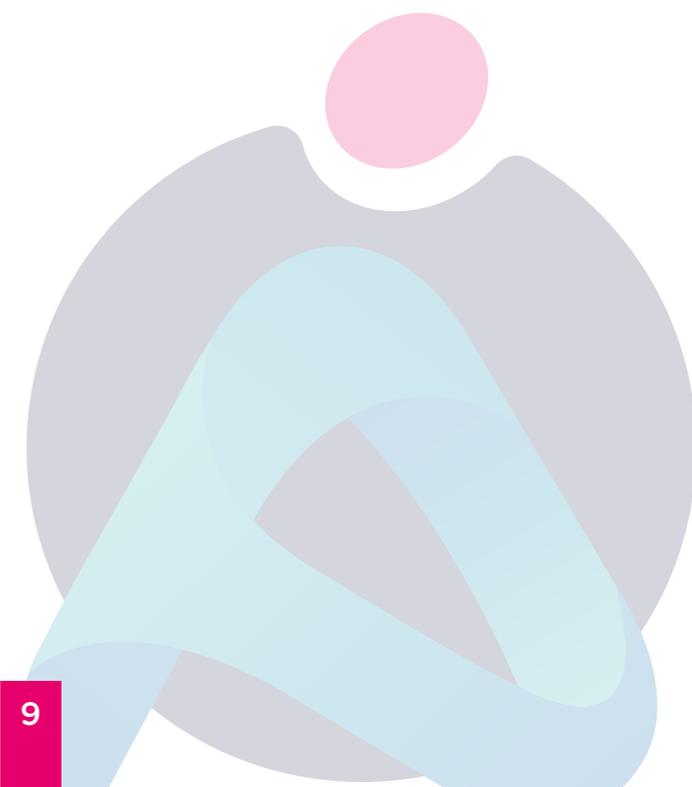
- Les bases de la prévention.
- Notions d'anatomie et pathologie de l'appareil locomoteur.
- Les troubles musculosquelettiques.
- La situation de travail.
- Savoir se préserver (7 principes de sécurité physique et d'économie d'efforts).

CONTEXTE

Les TMS (Troubles Musculosquelettiques) affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres supérieurs et inférieurs ainsi que la colonne vertébrale. Les pathologies les plus connues sont les tendinites de l'épaule, épicondylite (coude), le syndrome du canal carpien (poignet) et les lombalgies (dos).

En 2014, ces troubles représentent à eux seuls 87% des maladies professionnelles devant les cancers (7%) et les maladies psychiques.

Chaque année, les TMS coûtent 1 milliard d'euros aux entreprises : en 2012, les TMS indemnisés ont entraîné la perte d'environ 10 millions de journées de travail et 1 milliard d'euros de frais couverts par les cotisations d'entreprises.



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 7 février Lundi 9 Octobre AM	Jeudi 20 Avril	Mardi 21 Novembre AM	Jeudi 16 Mars Mardi 17 Octobre AM

- INFOS PRATIQUES
- Durée de 3 heures
 - 4 à 10 participants
 - Format inter-entreprise ou intra-entreprise

- PUBLIC CIBLE
- Employeurs et encadrement
 - Ressources Humaines
 - Elus du CSE.

- PRÉREQUIS
- Aucun

- INTERVENANTS
- Ergonome
 - Infirmiers en santé du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

3

Jamais sans mes équipements de protection individuel (E.P.I.)



TRAVAIL ET SÉCURITÉ



ATELIER PRÉVENTION

N°3

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous travaillez sur un poste avec des risques particuliers : bruit, risque de chute de hauteur, vibration, utilisation de produits chimiques, manipulation d'outils tranchants...

Vous vous interrogez sur le type d'équipement individuel de protection à mettre en place.

Vous avez ou mettez à disposition des E.P.I. : Sont-ils adaptés ? Sont-ils adoptés ?

CONTEXTE

Pour prévenir les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle, la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles visant à éliminer les risques à la source ou à protéger les travailleurs grâce à des protections collectives est essentielle.

Lorsque ces mesures s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en place, le recours aux équipements de protection individuelle s'impose pour prévenir les risques résiduels.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Un EPI : Pourquoi ? Comment ?
- Vérification et entretien
- EPI adapté pour protéger contre :
 - Bruit : Bouchons, casques
 - Projections oculaires : lunettes, visières
 - Chute de plain-pied, écrasement, perforation : chaussures de sécurité
 - Poussières, fumées, aérosols, émanations chimiques : masques
 - Risques chimiques, électrique, coupure, brûlure et écrasement des mains : gants

Présentation des nouveautés en matière de protection individuelle

- Les différentes tenues complètes en fonction des risques liés à l'activité.
- Les EPI particuliers : Harnais, PTI, Genouillères, Tabliers, Tenues jetables
- Rappel sur les différents acteurs de la prévention dans l'entreprise.

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 14 Février Jeudi 21 Septembre AM	Mardi 23 Mai	Jeudi 16 Novembre AM	Jeudi 16 Février Lundi 2 Octobre AM
INFOS PRATIQUES	→ Durée de 2 heures → 4 à 15 participants → Format inter-entreprise ou intra-entreprise			
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs → Salariés			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	→ Préventeur en santé au travail			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

Initiation et accompagnement à l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques

ATELIER PRÉVENTION

N°4

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes employeur ? Vous êtes représentant de l'employeur ?

Si votre entreprise compte plus d'un salarié, vous êtes concerné par l'obligation de mettre en place une démarche d'évaluation des risques professionnels par le biais d'un Document Unique d'Évaluation des Risques (ou DUER).

Le DUER est un véritable tableau de bord pour le suivi de la prévention de la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail de vos salariés.

PROGRAMME DE L'ATELIER

A/ INITIATION

- Présentation d'APREVYA et de nos missions
- Point sur la réglementation
- Présentation du DUER
- Les 9 principes généraux de prévention
- Étude de cas pratique
- Inclure les risques psycho-sociaux

A/ ACCOMPAGNEMENT

- Accès à l'accompagnement (B) uniquement après avoir participé à l'initiation (A) et sur 2 dates distinctes
- Suivi et accompagnement de nos adhérents dans l'élaboration ou la mise à jour de leur DUER, tant dans le fond que dans la forme.

CONTEXTE

Depuis 2001, la réglementation impose à chaque employeur de notifier par écrit l'évaluation de ses risques professionnels. Cette évaluation est nécessaire à l'employeur pour répondre à son obligation de sécurité et de résultat de préserver la santé physique et morale de ses salariés.

L'équipe APREVYA vous propose de vous accompagner dans l'élaboration et le suivi de cette démarche d'évaluation des risques professionnels.

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	A: Jeudi 9 Mars B: Jeudi 6 Avril	A: Jeudi 28 Septembre B: Jeudi 19 Octobre	A: Lundi 17 Avril B: Lundi 22 Mai	10/01/23 09/02/23 13/03/23 11/04/23 11/05/23 12/06/23 12/09/23 12/10/23 13/11/23

INFOS PRATIQUES
→ Durée de 3,30 heures / session
→ 2 à 15 participants
→ Format inter-entreprise

PUBLIC CIBLE
→ Employeurs
→ Représentants de l'employeur
→ Encadrants
→ Membres élus du CSE/CSSCT

PRÉREQUIS
→ Aucun

INTERVENANTS
→ Préventeur en santé au travail
→ Ergonome

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

5

Ne vous laissez pas envahir par le bruit

ATELIER PRÉVENTION

N°5



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes EMPLOYEUR :

L'environnement de travail dans votre entreprise est bruyant ? Vous souhaitez des conseils pratiques pour réduire l'exposition de vos salariés au bruit ? Vous mettez des EPI à disposition de vos salariés ? Vous constatez que le port des EPI n'est que peu ou pas respecté ou que les salariés ont des difficultés à communiquer pendant l'activité ?

Vous êtes SALARIÉ :

Vous travaillez dans un atelier et vous êtes obligés d'élever la voix pour communiquer avec un collègue ? Vous ressentez une fatigue auditive à la fin de votre journée de travail ? Vous travaillez dans un environnement bruyant mais vous ne portez pas systématiquement les EPI ?

CONTEXTE

En France, 1 salarié sur 5 est exposé à des niveaux sonores dangereux pour la santé. Sans protection, le bruit provoque des déficits auditifs irréversibles, il a aussi plusieurs effets sur l'individu :

- Diminue la concentration, les performances
- Engendre du stress et de la fatigue
- Est un facteur possible d'accident du travail (AT)
- Le bruit est reconnu cause de maladie professionnelle (MP) depuis 1963, il représente un coût certain pour l'entreprise.

Lutter contre le bruit au travail c'est gagner en qualité de vie au travail.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Définition du bruit.
- Fréquence.
- Intensité.
- Durée.
- Co-activité.
- L'oreille.

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Jeudi 13 Avril	Jeudi 22 Juin	Jeudi 23 Novembre	Jeudi 15 Juin Mardi 19 Septembre AM

INFOS PRATIQUES	→ Durée de 3 h 30 → 2 à 10 participants → Format inter-entreprise ou intra-entreprise
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs → Salariés
PRÉREQUIS	→ Aucun
INTERVENANTS	→ Préventeurs en santé au travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

Risque chimique : un risque invisible et sous-estimé



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous travaillez dans le milieu industriel (construction métallique, menuiserie, entretien mécanique, imprimerie, plasturgie...), dans le BTP (maçonnerie, peintures...), dans les espaces verts, dans l'esthétique et la coiffure... Vous réalisez des activités de nettoyage dans votre métier (soin à la personne, hôtellerie, restauration...). Vous souhaitez acquérir des notions nécessaires à l'identification et à la compréhension des risques que représentent l'utilisation et le stockage de produits chimiques dangereux. Vous souhaitez connaître les outils pour intégrer la prévention du risque chimique dans votre prévention des risques professionnels.

dangereux présents dans l'entreprise, quelle que soit son activité, et sur une évaluation des risques.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Qu'est-ce qu'un agent chimique ?
- Les effets sur la santé : voies de pénétration et modes d'action.
- La réglementation sur l'utilisation des produits chimiques.
- Quels outils pour évaluer le risque chimique (étiquetage, pictogramme, FDS...) ?
- Mesures et moyens de prévention et protection (protection collective et individuelle, bonnes pratiques de stockage, conduite en cas d'urgence).

CONTEXTE

Omniprésent dans notre environnement personnel et professionnel, le risque chimique doit être une préoccupation majeure pour la santé. 89 % des entreprises utilisent et manipulent réellement des produits chimiques et un salarié sur trois déclare avoir été exposé à au moins un produit chimique sur son lieu de travail.

Les produits chimiques peuvent induire des effets graves immédiats ou différés (maladies chroniques, cancers...).

La prévention de ce risque commence par l'identification des produits



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 10 Mai	Vendredi 15 Septembre	Mardi 28 Novembre AM	Mardi 20 Juin

- Durée de 3 heures
- 4 à 15 participants
- Format inter-entreprise ou intra-entreprise

- Employeurs et encadrement
- Tout salarié exposé à des produits
- Membres du CHSCT, CSE

- Aucun

- Ingénieur prévention
- Médecin du travail

- Exposés théoriques
- Applications pratiques
- Étude de cas (AT risque chimique)
- Documentation pédagogique remise à chaque participant

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

Cet atelier peut-être adapté aux besoins de l'entreprise en fonction de l'activité

7

Travail sur écran : un vrai risque

(Fatigue visuelle et Troubles Musculosquelettiques)



ATELIER PRÉVENTION

N°7

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous travaillez sur un ordinateur ? Vous ressentez une fatigue visuelle, des douleurs au niveau du dos, des tensions musculaires au niveau des cervicales, des épaules, des poignets ? Votre travail requiert une position statique prolongée ? Vous recherchez des astuces pour améliorer le confort de votre poste de travail ?

CONTEXTE

L'outil informatique est devenu un élément incontournable de notre environnement de travail. Travailler intensivement devant un écran de visualisation peut impacter la santé des salariés. Ces troubles peuvent apparaître sous forme de tensions, douleurs articulaires, fatigue visuelle et peuvent être engendrés par des habitudes posturales inappropriées. Notre retour d'expérience nous montre que ces troubles peuvent avoir des effets non négligeables sur la santé. Cependant, il est possible de limiter ces troubles en intervenant sur l'implantation et l'aménagement des postes de travail sur écran, l'organisation du travail, etc.

PROGRAMME DE L'ATELIER

SENSIBILISATION EN INTERNE

- Présentation théorique du travail sur écran avec support powerpoint :
 - Les conséquences du travail sur écran (fatigue visuelle, TMS, trouble liés au stress)
 - Comment s'installer ? (siège, position écran, double écran, accessoires)
 - La position idéale
 - Cas particuliers (ordinateur portable, télétravail, banque accueil, tablettes, smartphone)
 - Organisation au poste (pause active, exercices de relaxation)
- Mise en situation.
- Débriefing avec le groupe.
- Remise documents.

SENSIBILISATION EN ENTREPRISE

- Présentation théorique du travail sur écran avec support powerpoint.
- Étude de chaque poste en réel.
- Remise documents.

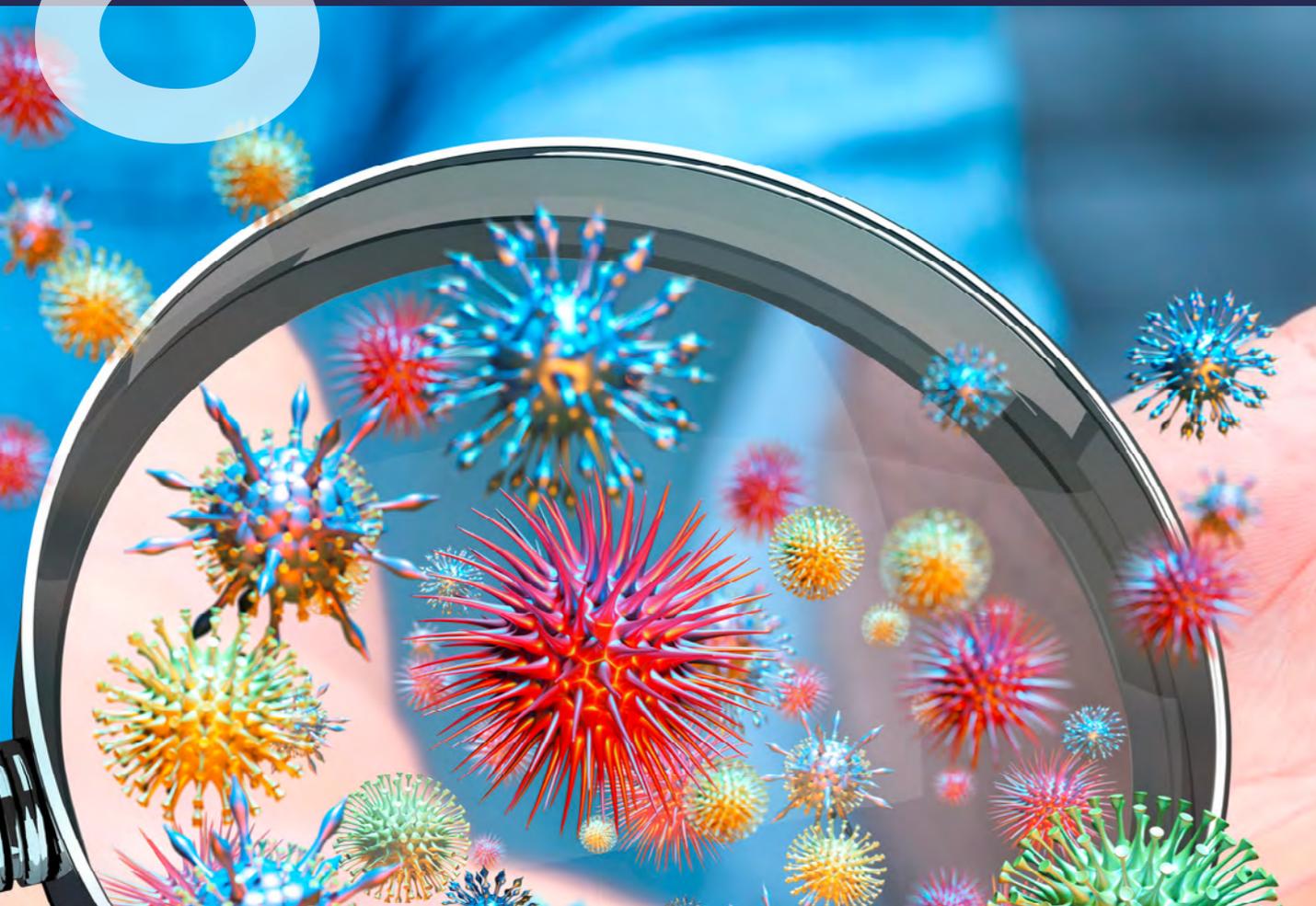
	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 31 Janvier Mardi 10 Octobre AM	En entreprise	Jeudi 8 Juin Jeudi 9 Novembre AM	Mardi 4 Avril Jeudi 7 Septembre AM Lundi 4 Décembre

- INFOS PRATIQUES
 - Durée de 2 heures
 - 4 à 15 participants
 - Format inter-entreprise ou intra-entreprise
- PUBLIC CIBLE
 - Employeurs
 - Salariés
- PRÉREQUIS
 - Aucun
- INTERVENANTS
 - Ergonome
 - Préventeur en santé au travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

8

Risque biologique : méconnu, sous-évalué, repérez-le!



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous travaillez au contact du public ou de produits d'origine humaine (personnel soignant, aides à domicile, métiers de la petite enfance, personnel de blanchisserie, personnel des pompes funèbres, techniciens de biologie), au contact d'animaux ou de leurs produits (vétérinaires, personnel d'animalerie, animateurs en centre équestre, animaliers en parc zoologique), dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, dans le traitement et l'élimination des déchets (ripeurs, éboueurs, personnel des centres de tri de déchets ménagers, personnel de centre de compostage, égoutiers, travailleurs en station d'épuration), le risque biologique vous concerne.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Qu'est-ce que le risque biologique ? (Définition, différents agents biologiques)
- Les modes de transmission
- Les conséquences sur la santé
- Les moyens de prévention
- Les démarches administratives en cas de contamination dans un contexte professionnel

LES DATES DES ATELIERS SONT PRÉVUES À DESTINATION DE 4 SECTEURS D'ACTIVITÉS DIFFÉRENTS :

1. Les aides à domicile et assistantes de vie
2. Le personnel de blanchisserie/lingerie
3. Le personnel d'entretien et les métiers du traitement et de l'élimination des déchets (agents de nettoyage, personnel d'entretien, de ménage, ripeurs, éboueurs)
4. Le personnel au contact des animaux et de leurs produits (vétérinaires, animalerie, parc zoologique, SPA) / et personnel des stations d'épuration

CONTEXTE

Nous l'avons réalisé avec la pandémie du COVID19, le monde de l'infiniment petit peut avoir un lourd impact sur notre santé et nos fonctionnements. Sans nous en rendre compte parfois, notre activité professionnelle peut nous exposer à des agents biologiques. Invisibles à l'œil nu, ils peuvent cependant être responsables de problèmes de santé. Une bonne connaissance de ce risque permet d'en limiter les conséquences, voire de les prévenir

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	1/ Mercredi 1 Février AM 2/ Mardi 21 Mars 3/ Mardi 30 Mai AM 4/ Mardi 3 Octobre	1/ Mardi 7 Mars 3/ Lundi 18 Septembre AM	1/ Lundi 27 Mars AM 3/ Lundi 16 Octobre AM	1/ Lundi 15 Mai AM 3/ Lundi 11 Décembre AM

- INFOS PRATIQUES → Durée de 2 heures
- 4 à 15 participants
- Format inter-entreprise ou intra-entreprise
- PUBLIC CIBLE → Employeurs
- Salariés
- PRÉREQUIS → Aucun
- INTERVENANTS → Infirmier en santé du travail
- Médecin du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous souhaitez être sensibilisé sur ce que sont les risques psychosociaux, apprendre à les repérer, comprendre l'impact de la communication sur le bien-être au travail et avoir des astuces pour améliorer la qualité de vie au travail dans votre entreprise.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Qu'est-ce que les RPS ?
- Les mécanismes.
- Les conséquences sur la santé.
- Sur quels axes agir : astuces de QVCT.
- La communication.
- Étude de cas

CONTEXTE

Le risque psychosocial est une réalité des entreprises. Il impacte le collectif des salariés et donc l'entreprise. Il se traduit par un mal-être au travail, une détérioration de l'ambiance de travail et donc une baisse de la productivité.

Cette sensibilisation n'a pas vocation à résoudre une problématique de RPS existante dans l'entreprise.



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Jeudi 23 Mars AM	Mardi 13 Juin AM	Mardi 7 Novembre AM	Jeudi 25 Mai Jeudi 7 Décembre
INFOS PRATIQUES	→ Durée de 3 heures → 4 à 15 participants → Format inter-entreprise ou intra-entreprise			
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs → Managers et/ou salariés d'une même entreprise			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	→ Psychologue du travail → Médecin du travail → Infirmier en santé du travail			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

10

Risque routier : 1^{ère} cause d'accident mortel au travail
Un risque professionnel qui ne se néglige pas

ATELIER PRÉVENTION

N°10



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes EMPLOYEUR :
vos salariés conduisent un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou pour se rendre du domicile au lieu de travail.

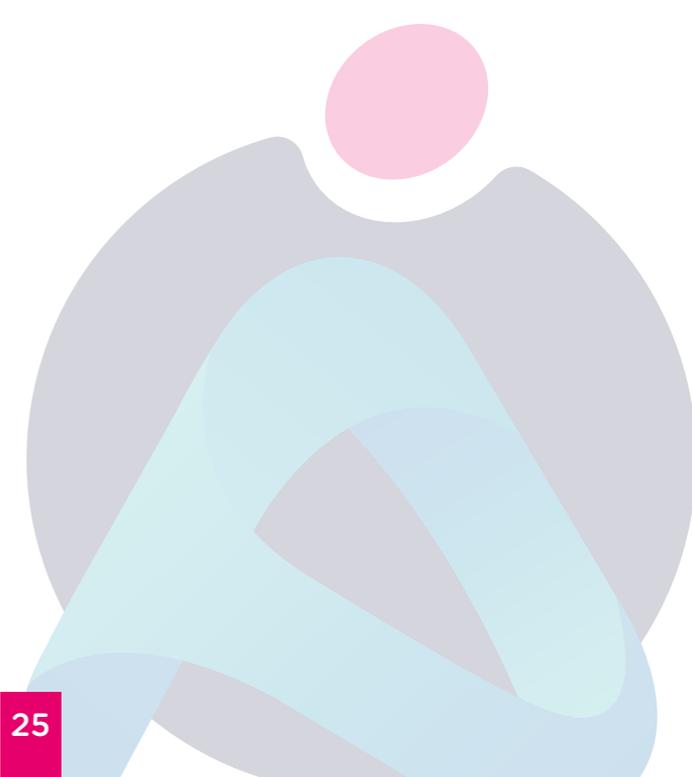
Vous êtes SALARIÉ(E) :
pour vous rendre à votre lieu de travail vous utilisez votre véhicule ou votre activité nécessite des déplacements.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Quelques chiffres marquants.
- Risque routier : facteurs déclenchants.
- Consommation de substances psychoactives et conduite.
- Conduite à tenir lors d'un accident de la route.

CONTEXTE

Le risque routier représente la première cause de mortalité au travail. Il doit être pris en charge comme un risque professionnel majeur dans la politique de prévention d'une entreprise. La prévention du risque routier consiste à agir sur différentes dimensions : les déplacements, les communications, l'état des véhicules et les compétences des salariés à la conduite.



CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
Vendredi 10 Février Jeudi 1 Juin AM Mardi 5 Décembre AM	Vendredi 14 Avril	Mardi 14 Novembre AM	Vendredi 12 Mai Lundi 25 Septembre AM Jeudi 14 Décembre

DATES

INFOS PRATIQUES

PUBLIC CIBLE

PRÉREQUIS

INTERVENANTS

- Durée de 3 heures
- 4 à 15 participants
- Format inter-entreprise ou intra-entreprise

- Employeurs
- Salariés

- Aucun

- Préventeur en santé du travail
- Infirmier en santé du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

11

Conduite à tenir face à une situation d'accident : De la prévention aux gestes de premiers secours



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Toute personne peut se former aux gestes de premiers secours. Elle acquiert ainsi des compétences pour secourir en cas d'accident et pour être acteur de la prévention dans son entreprise.

CONTEXTE

La survenance d'un accident du travail, d'une détresse médicale ou d'un état pathologique dans l'entreprise nécessite la mise en place de moyens efficaces destinés à prendre en charge le plus rapidement possible la victime. L'organisation des secours passe par la mise en œuvre de moyens humains, la formalisation de la conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident, un dispositif d'alerte efficace et la mise à disposition de moyens de secours adaptés.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Formation générale à la prévention :
 - Reconnaître un danger
 - Supprimer ou isoler le danger
 - Savoir repérer les risques dans une situation de travail
 - Supprimer ou faire supprimer ces risques

- Examiner :
 - Collecter les informations sur l'état de la victime

- Alerter :
 - Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours
 - Informer le/les responsables de la prévention dans l'entreprise de la situation dangereuse repérée

- Secourir, effectuer l'action appropriée à l'état de la victime :
 - Saignement abondant
 - Étouffement
 - Malaises
 - Brûlures
 - Douleur empêchant certains mouvements
 - Plaies qui ne saignent pas abondamment
 - Mise sur le côté (PLS)
 - Massage cardiaque, utilisation du défibrillateur

	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 24 Janvier Lundi 19 Juin Mercredi 11 Octobre	Mardi 14 Mars Mercredi 29 Novembre	Lundi 5 Juin Mercredi 4 Octobre	Lundi 6 Mars Mardi 16 Mai Jeudi 30 Novembre

- INFOS PRATIQUES → Durée de 7 heures
- 4 à 8 participants
- Format inter-entreprise ou intra-entreprise

- PUBLIC CIBLE → Employeurs
- Salariés

- PRÉREQUIS → Aucun

- INTERVENANTS → Préventeur en santé du travail
- Infirmier en santé du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

12

Hygiène de vie pour une entreprise en bonne santé

ATELIER PRÉVENTION

N°12

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

L'hygiène de vie complète les notions de sécurité, d'ergonomie et de climat social dans l'entreprise pour influencer positivement sur l'efficacité des salariés. Pour être suffisamment motivé, et donc impliqué, il est important que le travailleur se sente en pleine forme tant physiquement que mentalement.

En revanche, une bonne hygiène de vie contribue à améliorer la santé des salariés, leur vigilance, leur bonne pratique des gestes et postures au travail et leur résistance au stress.

Il est donc essentiel de favoriser chez les travailleurs l'adoption d'une bonne hygiène de vie afin d'éviter les effets néfastes sur la santé.

PROGRAMME DE L'ATELIER

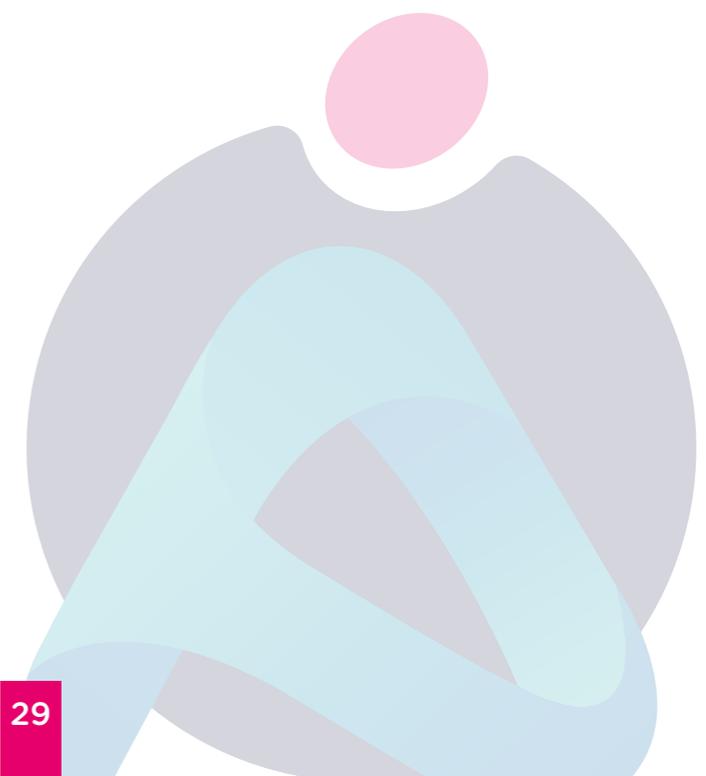
- Généralités.
- L'activité physique
- L'alimentation
- Le sommeil

CONTEXTE

L'hygiène de vie regroupe l'ensemble des comportements de la vie quotidienne visant à préserver ou améliorer sa santé. Elle porte principalement sur l'équilibre alimentaire, l'activité physique et le sommeil.

Pris par les modes de vie actuels et les contraintes en tous genres, nombreux sont les salariés qui n'ont pas une bonne hygiène de vie. Les principaux freins sont le manque de temps, la méconnaissance des bonnes pratiques au quotidien, la sous-estimation des conséquences sur la santé ou simplement parce qu'ils n'en font pas une priorité.

Pourtant une hygiène de vie insuffisante peut entraîner à terme une dégradation de la performance au travail, une plus grande exposition aux risques professionnels et une fragilisation de la santé des salariés.



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Vendredi 10 Mars AM Lundi 20 Novembre AM	Mardi 27 Juin AM	Lundi 27 Novembre AM	Mercredi 22 Mars AM Vendredi 13 Octobre

- INFOS PRATIQUES → Durée de 2 heures
→ 4 à 15 participants
→ Format inter-entreprise ou intra-entreprise
- PUBLIC CIBLE → Salariés
- PRÉREQUIS → Aucun
- INTERVENANTS → Médecin du travail
→ Infirmier en santé du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

13

Troubles liés à la consommation de substances psychoactives

ATELIER PRÉVENTION

N°13



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous recherchez des outils pour structurer votre démarche de prévention des risques professionnels liés à la consommation de substances psychoactives (SPA) (licites ou illicites) et vous aider dans la définition des actions de prévention prioritaires ? Vous rencontrez des difficultés au quotidien pour repérer des conduites addictives au travail et pour la prise en charge de cette problématique au travail ?

PROGRAMME DE L'ATELIER

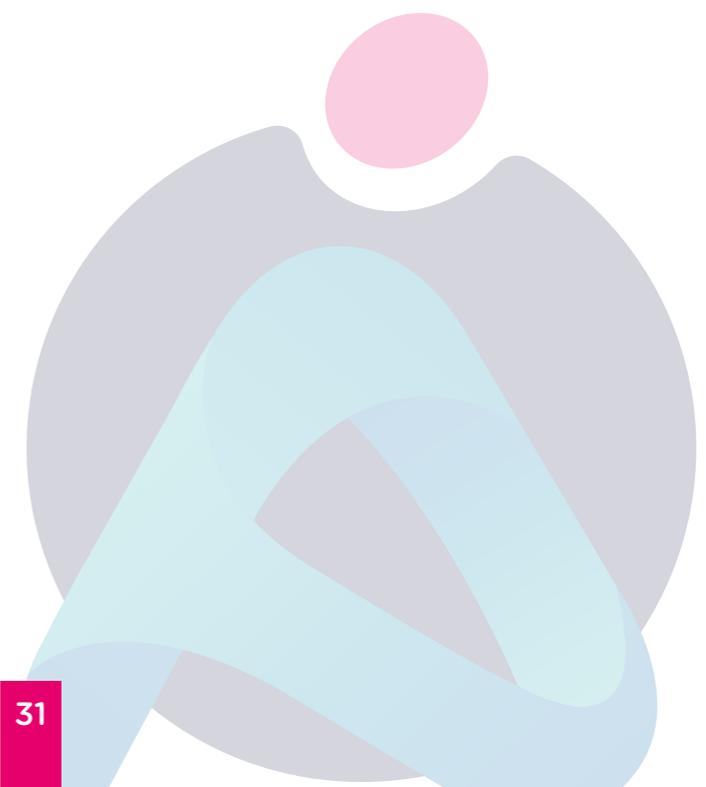
- Définition des modalités de consommation de substances psychoactives.
- Pourquoi le Service de santé au travail aborde la problématique de consommation au travail ?
- Consommation alcool et travail.
- Consommation cannabis et travail.
- Consommation médicaments psychotropes et travail.
- Législation.
- Questions/réponses.
- Ateliers bar et simulation de consommation.

CONTEXTE

L'addiction se caractérise par la dépendance, c'est-à-dire l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance des conséquences négatives. Les conséquences au niveau de l'entreprise peuvent être très importantes (accidents de travail, absentéisme, image de l'entreprise, coût humain, coût financier...)

La prévention des risques professionnels constitue une priorité qui s'impose à l'employeur.

La prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives (SPA) au travail a été déclinée dans l'une des actions du Plan Régional Santé Travail 3 en Occitanie, l'objectif étant de coordonner une offre de service en matière de risques liés à des consommations de substances au travail, pour aider les TPE et le PME.



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Lundi 6 Février AM Vendredi 20 Octobre	Lundi 26 Juin AM	Vendredi 29 Septembre	Jeudi 30 Mars Jeudi 14 Septembre AM

- Durée de 3 heures
- 4 à 15 participants
- Format inter-entreprise ou intra-entreprise

- Employeurs, managers
- Référents santé sécurité Travail
- Responsables ressources humaines
- Salariés

- Aucun

- Médecin du travail
- Infirmier en santé du travail

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

14

La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi



ATELIER PRÉVENTION

N°14

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Certains de vos salariés présentent un risque d'inaptitude à leur poste de travail, ont des restrictions médicales. Vous vous questionnez sur la reprise de vos salariés suite à un arrêt maladie ?

Vous avez des incertitudes, des doutes, des craintes pour l'avenir d'un salarié fragilisé par son état de santé ? Vous vous demandez si la reprise sur le poste initial sera possible et souhaitez les accompagner vers un retour à l'emploi pérenne ?

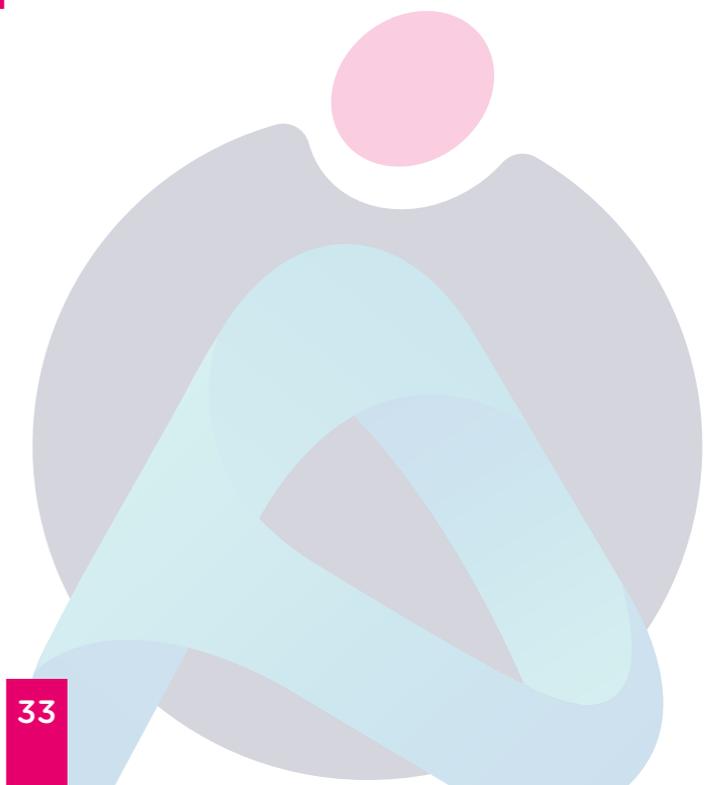
Vous souhaitez être sensibilisé sur la prévention de la désinsertion professionnelle.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Comprendre la démarche de la prévention de la désinsertion professionnelle
- Repérer vos salariés à risque
- Leviers d'action
- Acteurs et partenaires

CONTEXTE

Un changement majeur de la politique de prévention de la désinsertion professionnelle est en cours. Désormais la loi impose d'agir le plus précocement possible pour éviter les inaptitudes et œuvrer collectivement au maintien dans l'emploi des salariés ayant des difficultés de santé.



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Mardi 18 Avril AM Vendredi 17 Novembre	Jeudi 29 Juin AM	Vendredi 22 Septembre	Lundi 3 Avril AM Vendredi 6 Octobre
INFOS PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> → Durée de 2 heures → 4 à 20 participants → Format inter-entreprise ou intra-entreprise 			
PUBLIC CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> → Employeurs, managers → Membres du CSE → Référents santé sécurité Travail 			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none"> → Médecins du travail → Infirmiers en santé du travail → Assistante sociale 			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

15 Tabac



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vous êtes fumeur ou vous voulez aider vos salariés à s'inscrire dans une démarche d'arrêt du tabac.

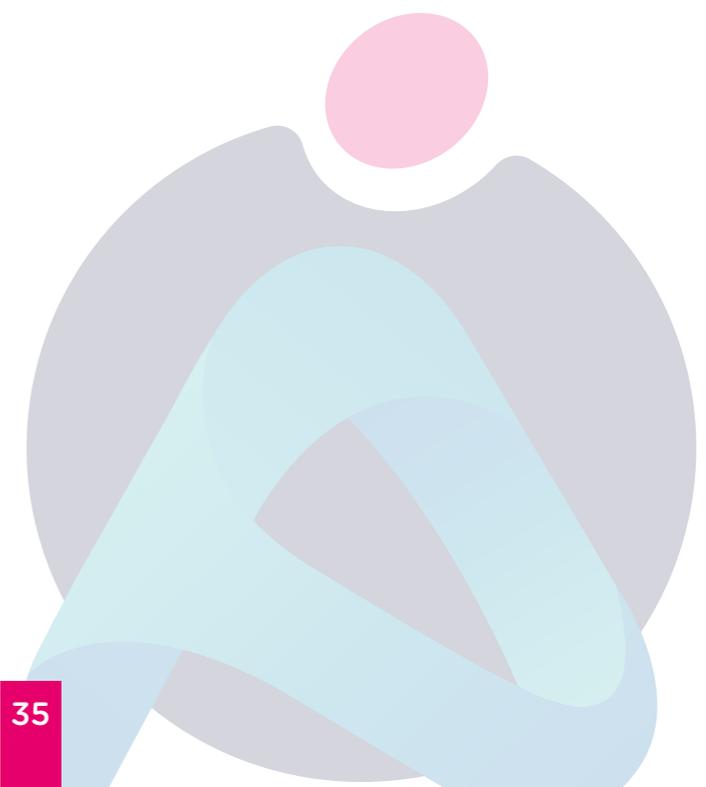
CONTEXTE

Le tabac tue, tout le monde le sait : il est responsable de 75000 morts par an.
 C'est la première cause de mortalité évitable.
 En 2019, en France, le tabagisme concernait encore 27.5 % d'hommes et 20.7% de femmes. En Occitanie, la prévalence est plus élevée : 30% de la population.
 « Je ne fume pas beaucoup »
 « Je peux m'arrêter quand je veux »
 « j'aimerais arrêter mais je n'ai pas la motivation »

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Nicotine et Circuit de la Récompense
- La fumée du tabac : composantes
- Tabac et conséquences sur la santé : maladies chroniques et cancers
- Sevrage tabac et les différents moyens d'aide au sevrage
- Cigarette électronique

(Suivi individuel possible post atelier avec notre médecin en santé au travail spécialisé en addictologie)



	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
DATES	Lundi 13 Février AM Vendredi 9 Juin AM Vendredi 10 Novembre AM	Mercredi 18 Octobre AM	Lundi 20 Mars AM	Mercredi 15 Mars Vendredi 23 Juin Vendredi 24 Novembre
INFOS PRATIQUES	→ Durée de 2 heures → 4 à 20 participants → Format inter-entreprise ou intra-entreprise			
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs → Salariés			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	→ Médecins du travail → Infirmiers en santé du travail			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

16

Échauffements et étirements au poste de travail

CONTEXTE

La mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels vise à améliorer de façon continue la performance de l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail. C'est une obligation réglementaire pour l'employeur dont les principes généraux figurent au code du travail. La démarche de prévention des TMS, qui représente plus de 80% des maladies professionnelles, s'inscrit pleinement dans ces principes.

La priorité doit être donnée à la suppression des risques, à l'adaptation du travail à l'homme, à la protection collective.

Mais parfois les interventions ergonomiques et organisationnelles appropriées ne suffisent pas. Certaines tâches de travail nécessitent tout de même de répéter fréquemment des gestes, impliquent des manutentions de charges ou des postures contraignantes...

L'échauffement musculaire devient alors un formidable complément aux dispositifs de prévention.

Le réveil du corps passe par une sollicitation des muscles, des articulations et de l'appareil cardiocirculatoire. On crée ainsi une montée en température du corps et un assouplissement musculaire. Le fait d'organiser les séances dans une ambiance conviviale (en musique) crée en même temps une meilleure ambiance de travail, une meilleure cohésion entre les collaborateurs.

LES BÉNÉFICES

Pour les salariés

- Préparation du corps et de l'esprit à la prise de poste de travail.
- Recentrage sur soi, (prêt physiquement et concentré).
- Favorisation de la cohésion entre les salariés.

Souvent, les collaborateurs, en prenant conscience de leur corps, adoptent une meilleure hygiène de vie et pratique une activité sportive. Ils envisagent le travail sous un angle plus positif.

Pour l'entreprise

- Amélioration de l'image.
- Amélioration du dialogue social.
- Baisse de l'absentéisme.

Les échauffements musculaires permettent de se préparer à l'activité physique au travail et sont un outil complémentaire de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

Tous les domaines professionnels sont concernés par cette préparation du corps. Il faut bien sûr adapter cette préparation du corps en fonction de chaque situation, ce qui peut prendre la forme d'un échauffement, de gymnastique douce ou d'étirements.

Notre atelier se présente sous la forme d'un dispositif global d'intervention, qui s'adapte à votre entreprise et aux spécificités de vos postes de travail.

PROGRAMME DE L'ATELIER

- Les TMS
- L'activité physique
- 7 Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Efforts
- Échauffements réveils musculaires/ Étirements
- Alimentation/Hydratation
- Bénéfices entreprise et salariés
- La pratique adaptée à votre entreprise
- Support papiers ou films



DATES	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
	A la demande en entreprise			
INFOS PRATIQUES	→ Durée de 2 heures → 4 à 20 participants → Format intra-entreprise			
PUBLIC CIBLE	→ Employeurs → Salariés			
PRÉREQUIS	→ Aucun			
INTERVENANTS	→ Infirmiers en santé du travail			

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vos salariés sont exposés aux risques Troubles Musculosquelettiques ? Vous souhaitez les sensibiliser à ces risques ?

Vos salariés ressentent des douleurs ou des plaintes sont exprimées, l'absentéisme reste important ?

CONTEXTE

Les TMS sont à l'origine de nombreux accidents de travail et maladies professionnelles (87% en 2014), et cela dans tous les domaines professionnels. Il s'agit même de l'une des principales causes.

L'équipe APREVYA vous propose de sensibiliser vos salariés de manière ludique et interactive.

En effet cet Escape Game propose à l'équipe constituée de 3 à 6 joueurs une visite médicale 2.0.

Dans le bureau du Médecin du Travail, les joueurs devront chercher des indices et répondre aux énigmes afin d'ouvrir le coffre et récupérer leur certificat d'aptitude pour travailler jusqu'à la retraite en bonne santé !

PROGRAMME

- Briefing, règles du jeu et présentation du scénario
- Travail en équipe, échanges et communication
- Trouver les indices et répondre aux énigmes à thématique prévention des TMS
- Débriefing du jeu et apport de connaissance / échanges sur la prévention des TMS en fonction de la réalité professionnelle des joueurs et de l'entreprise

INFO PRATIQUES

- Durée 45 minutes
 - par session de 3 à 6 joueurs
 - de 2 à 4 sessions par 1/2 journée
- Format intra-entreprises
- Format inter-entreprises lors d'événements, forums, journée de prévention ou Safety Day

PUBLIC CIBLE

- Salariés, travailleurs non-salariés
- Employeurs ou Représentants de l'employeur
- Encadrants
- Membres élus du CSE/CSSCT

INTERVENANTS

- Préventeur(s)
- IDEST

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vos salariés sont exposés au risque bruit ? Vous souhaitez les sensibiliser à ce risque ? Vos équipements de travail et/ou activités génèrent des nuisances sonores ? Vous mettez à disposition des Équipements de Protection Contre le Bruit (PICB / EPI) mais ils ne sont pas toujours utilisés ? Certains salariés se sentent fatigués ou ont tendance à se déconcentrer voire devenir irritables ?

CONTEXTE

Le bruit est présent dans toutes les organisations de travail. La réglementation impose à l'employeur d'agir dès que les seuils de 80 dB(A) eq. 8h est dépassé (niveau sonore d'une voiture ou d'un aspirateur).

Le bruit est à l'origine d'une diminution de l'acuité auditive, peut causer des acouphènes, des gênes et des douleurs sur les salariés particulièrement exposés pouvant donner lieu à une incapacité de travail et une maladie professionnelle qui coûte cher à l'employeur (300 000€ d'amende). De plus, il peut être facteur d'accident du travail car il couvre les alarmes ou signes sonores de danger.

Le bruit est également à l'origine de signes tels que fatigue, déconcentration, irritabilité et bien d'autres même dans des secteurs tels que les bureaux partagés ou open-spaces.

L'équipe APREVYA vous propose de sensibiliser vos salariés de manière ludique et interactive.

En effet cet Escape Game propose à l'équipe de 3 à 6 joueurs de constituer le groupe de travail missionné pour réduire le bruit au sein de l'entreprise SYMPHONIE. Les joueurs devront chercher des indices

et répondre aux énigmes afin de réunir les pièces nécessaires et créer la maquette idéale de l'entreprise pour assurer la sécurité des employés SYMPHONIE.

PROGRAMME

- Briefing, règles du jeu et présentation du scénario
- Travail en équipe, échanges et communication
- Trouver les indices et répondre aux énigmes à thématique prévention du bruit
- Débriefing du jeu et apport de connaissances / échanges sur la prévention du bruit en fonction de la réalité professionnelle des joueurs et de l'entreprise

INFO PRATIQUES

- Durée 45 minutes
 - par session de 3 à 6 joueurs
 - de 2 à 4 sessions par 1/2 journée
- Format intra-entreprises
- Format inter-entreprises lors d'événements, forums, journée de prévention ou Safety Day

PUBLIC CIBLE

- Salariés, travailleurs non-salariés
- Employeurs ou Représentants de l'employeur
- Encadrants
- Membres élus du CSE/CSSCT

INTERVENANTS

- Préventeur(s)
- IDEST

ESCAPE GAME RISQUE CHIMIQUE

N°3

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vos salariés sont exposés aux risques chimiques ? Vous souhaitez les sensibiliser à ces risques ?

Vos équipements de travail et/ou activité utilise des produits chimiques ? Vous mettez à disposition des Équipements de Protection Individuels et Collectifs (EPI / EPC) mais ils ne sont pas toujours utilisés ? L'entreprise compte un ou plusieurs incidents ou accidents de travail en lien avec les produits ?

CONTEXTE

La réglementation REACH impose à l'employeur d'éviter, évaluer et limiter le risque chimique, de récupérer les Fiches de Données Sécurité (FDS), de protéger et sensibiliser les salariés à ce risque.

Le risque chimique est à l'origine d'accidents graves concernant tant l'entreprise elle-même (incendie, explosion, etc.) que ses salariés (projection dans l'œil, allergies, intoxications, etc.).

L'équipe APREVYA vous propose de sensibiliser vos salariés de manière ludique et interactive.

En effet cet Escape Game propose à l'équipe de 3 à 6 joueurs de constituer le Comité Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT) en charge d'enquêter sur l'accident d'un collègue victime d'un malaise dans l'atelier. Les joueurs devront chercher des indices et répondre aux énigmes afin de trouver

les causes de l'accident et déterminer les moyens de prévention pour éviter que cela ne se reproduise.

PROGRAMME

- Briefing, règles du jeu et présentation du scénario
- Travail en équipe, échanges et communication
- Trouver les indices et répondre aux énigmes à thématique prévention du risque chimique
- Débriefing du jeu et apport de connaissances / échanges sur la prévention du risque chimique en fonction de la réalité professionnelle des joueurs et de l'entreprise

INFO PRATIQUES

- Durée 45 minutes
- par session de 3 à 6 joueurs
- de 2 à 4 sessions par 1/2 journée
- Format intra-entreprise
- Format inter-entreprises lors d'événements, forums, journée de prévention ou Safety Day

PUBLIC CIBLE

- Salariés, travailleurs non-salariés
- Employeurs ou Représentants de l'employeur
- Encadrants
- Membres élus du CSE/CSSCT

INTERVENANTS

- Préventeur(s)
- IDEST

ESCAPE GAME RISQUE ROUTIER

N°4

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Vos salariés sont exposés au risque routier ? Vous souhaitez les sensibiliser à ce risque ?

Vos salariés se déplacent en véhicule dans le cadre de leurs missions de travail ? Les salariés utilisent leur véhicule personnel pour effectuer le trajet domicile / entreprise ? Votre entreprise a déjà fait face à des accidents de la route ou des accidents de trajet ?

CONTEXTE

La réglementation impose à l'employeur d'éviter, évaluer et limiter le risque routier au-delà du simple respect du code de la route.

Le risque routier est la première cause de mortalité au travail tous secteurs confondus.

L'équipe APREVYA vous propose de sensibiliser vos salariés de manière ludique et interactive.

En effet cet Escape Game propose à l'équipe de 3 à 6 joueurs d'aider Paul (un collègue) à préparer le meilleur itinéraire possible pour retrouver sa famille à son domicile. Les joueurs devront chercher des indices et répondre aux énigmes afin d'ouvrir le cadenas qui enferme sa clé de voiture.

PROGRAMME

- Briefing, règles du jeu et présentation du scénario
- Travail en équipe, échanges et communication
- Trouver les indices et répondre aux énigmes à thématique prévention du risque routier
- Débriefing du jeu et apport de connaissances / échanges sur la prévention du risque routier en fonction de la réalité professionnelle des joueurs et de l'entreprise

INFO PRATIQUES

- Durée 45 minutes
- par session de 3 à 6 joueurs
- de 2 à 4 sessions par 1/2 journée
- Format intra-entreprise
- Format inter-entreprises lors d'événements, forums, journée de prévention ou Safety Day

PUBLIC CIBLE

- Salariés, travailleurs non-salariés
- Employeurs ou Représentants de l'employeur
- Encadrants
- Membres élus du CSE/CSSCT

INTERVENANTS

- Préventeur(s)
- IDEST

NOS CENTRES ET ANNEXES :

AUDE

● **CARCASSONNE**
27b Boulevard Marcou
11000 Carcassonne
04 68 11 93 33

● **CASTELNAUDARY**
13 rue Jean Durand
11400 Carcassonne
04 68 23 08 95

● **LIMOUX**
4 rue Saint Paul
11300 Limoux
04 68 31 05 24

● **QUILLAN**
42 rue Barthelemy
11500 Quillan
04 68 20 19 28

● **VERNIOLLE**
248 rue Louis Pasteur
Parc technologique
Delta Sud
09340 Verniolle
05 34 01 34 60

● **LAVELANET**
53 Bd Alsace Lorraine
09300 Lavelanet

● **LUZENAC**
Dispensaire des
Talcs de Luzenac
21 rue principale
09250 Luzenac

● **MONTELS**
Ferme d'Icart
9 Rioumassol
09240 Montels

● **SAINT GIRONS**
41 rue Villefranche
09200 Saint Girons

ARIÈGE

ACCUEIL GÉNÉRAL
09 71 11 09 00
www.aprevya.fr

CALENDRIER 2023

Toutes les sessions sont en matinée et débutent à 8h30, sauf les sessions siglées AM qui se déroulent l'après-midi à partir de 14h00.

Réf	CARCASSONNE	CASTELNAUDARY	LIMOUX	VERNIOLLE
01	Jeudi 26 Janvier	Mardi 6 Juin AM	Jeudi 5 Octobre	Mardi 26 Septembre
02	Mardi 7 Février Lundi 9 Octobre AM	Jeudi 20 Avril	Mardi 21 Novembre AM	Jeudi 16 Mars Mardi 17 Octobre AM
03	Mardi 14 Février Jeudi 21 Septembre AM	Mardi 23 Mai	Jeudi 16 Novembre AM	Jeudi 16 Février Lundi 2 Octobre AM
04	A: Jeudi 9 Mars B: Jeudi 6 Avril	A : Jeudi 28 Septembre B : Jeudi 19 Octobre	A : Lundi 17 Avril B : Lundi 22 Mai	A+B 10/01/23 09/02/23 13/03/23 11/04/23 11/05/23 12/06/23 12/09/23 12/10/23 13/11/23
05	Jeudi 13 Avril	Jeudi 22 Juin	Jeudi 23 Novembre	Jeudi 15 Juin Mardi 19 Septembre AM
06	Mardi 10 Mai	Vendredi 15 Septembre	Mardi 28 Novembre AM	Mardi 20 Juin
07	Mardi 31 Janvier Mardi 10 Octobre AM	En entreprise	Jeudi 8 Juin Jeudi 9 Novembre AM	Mardi 4 Avril Jeudi 7 Septembre AM Lundi 4 Décembre
08	1/ Mercredi 1 Février AM 2/Mardi 21 Mars 3/Mardi 30 Mai AM 4/ Mardi 3 Octobre	1/ Mardi 7 Mars 3/ Lundi 18 Septembre AM	1/ Lundi 27 Mars AM 3/ Lundi 16 Octobre AM	1/ Lundi 15 Mai AM 3/ Lundi 11 Décembre AM
09	Jeudi 23 Mars AM	Mardi 13 Juin AM	Mardi 7 Novembre AM	Jeudi 25 Mai Jeudi 7 Décembre
10	Vendredi 10 Février Jeudi 1 Juin AM Mardi 5 Décembre AM	Vendredi 14 Avril	Mardi 14 Novembre AM	Vendredi 12 Mai Lundi 25 Septembre AM Jeudi 14 Décembre
11	Mardi 24 Janvier Lundi 19 Juin Mercredi 11 Octobre	Mardi 14 Mars Mercredi 29 Novembre	Lundi 5 Juin Mercredi 4 Octobre	Lundi 6 Mars Mardi 16 Mai Jeudi 30 Novembre
12	Vendredi 10 Mars AM Lundi 20 Novembre AM	Mardi 27 Juin AM	Lundi 27 Novembre AM	Mercredi 22 Mars AM Vendredi 13 Octobre
13	Lundi 6 Février AM Vendredi 20 Octobre	Lundi 26 Juin AM	Vendredi 29 Septembre	Jeudi 30 Mars Jeudi 14 Septembre AM
14	Mardi 18 Avril AM Vendredi 17 Novembre	Jeudi 29 Juin AM	Vendredi 22 Septembre	Lundi 3 Avril AM Vendredi 6 Octobre
15	Lundi 13 Février AM Vendredi 9 Juin AM Vendredi 10 Novembre AM	Mercredi 18 Octobre AM	Lundi 20 Mars AM	Mercredi 15 Mars Vendredi 23 Juin Vendredi 24 Novembre
16		À la demande en entreprise		

Réservations ateliers : 04 68 11 93 24

ateliers@aprevya.fr